

Salon Mickey – Règlement Intérieur

Applicable à compter du 17 avril 2023

Fermeture du Salon Mickey

Le Salon Mickey sera fermé pour une durée de 6 semaines environ **entre le lundi 14 avril et le mercredi 31 mai 2023 inclus***** du fait de travaux à l'extérieur de ce dernier.

Ce Règlement Intérieur est applicable pendant toute la durée des travaux. ***Dates pouvant être modifiées en fonction de l'avancée des travaux.

Préambule

Euro Disney Associés S.A.S. propose, à titre exclusif, aux membres de l'Euro Disney Club (ci-après les « Membres du Club ») de débuter leur journée dans les Parcs Disneyland® et/ou Walt Disney Studios® par une collation.

Durant la fermeture, du lundi 14 avril et le mercredi 31 mai 2023 inclus, du Salon Mickey pour cause de travaux aux abords du salon, des **Coupons Pause Gourmande** valables dans les Parcs Disney vous seront attribués pour cette collation. Ces Coupons Pause Gourmande seront à récupérer au **guichet se trouvant à droite du Donald Desk** à l'entrée du Parc Disneyland. Les conditions d'attribution et d'utilisation de ces Coupons Pause Gourmande sont précisées dans les articles 1 et 3 de ce Règlement Intérieur.

Le Règlement Intérieur fait partie intégrante des Conditions Générales de l'Euro Disney Club (disponibles sur disneylandparis-news.com/eurodisneyclub/) et s'applique à tous les Membres du Club et, le cas échéant, aux personnes qui les accompagnent dans les conditions définies ci-après, et fixe les règles générales en rigueur pendant la fermeture temporaire du Salon Mickey.

Article 1 – Conditions d'attribution des Coupons Pause Gourmande

Pour l'attribution de Coupons Pause Gourmande, le Membre de l'Euro Disney Club devra, auprès du Cast Member chargé de l'accueil au guichet prévu à cet effet :

- justifier de sa qualité de Membre du Club en présentant sa Carte Euro Disney Club, conformément aux Conditions Générales de l'Euro Disney Club,
- être en possession d'un billet d'entrée pour les Parcs Disney ou d'un Pass Annuel valable le jour même de sa Visite sur le Parc Disneyland et/ou le Parc Walt Disney Studios.
- important : Si vous êtes en possession d'un billet non daté ou d'un Pass Annuel, vous devrez enregistrer votre titre d'accès afin d'obtenir une réservation d'accès aux Parcs Disney pour la date de votre choix (sous réserve de disponibilité) : https://www.disneylandparis.com/fr-fr/enregistrement-billets/.

Les Membres de l'Euro Disney Club pourront faire bénéficier de Coupons Pause Gourmande aux personnes de leur choix (ci-après les « Invités ») dans la limite de quatre (4) Invités maximum par Visite (enfants inclus). Chaque Invité devra également justifier de son droit d'entrée dans les Parcs Disney avec un billet d'entrée ou un Pass Annuel valable le jour de la Visite dans les conditions d'enregistrement de son titre d'accès (voir ci-dessus). En tout état de cause, les Invités ne pourront bénéficier des Coupons Pause Gourmande que dans la mesure où ils accompagnent un ou plusieurs Membres du Club et qu'ils se présentent au guichet en même temps que le Membre du Club.

En outre, l'attribution de Coupons Pause Gourmande aux Membres du Club, accompagnés ou non d'Invités, sera limitée à quatre (4) attributions par mois, étant entendu qu'au cours d'une même journée, une seule

Numéro gratuit* - free line*: 00800 64 74 56 30 | Tel. - phone: +33 (0)1 64 74 56 30 | E-Mail: DLP.EuroDisneyClub@disney.com



attribution est autorisée pendant les heures d'ouverture du guichet telles qu'elles sont définies à l'article 2 du présent Règlement Intérieur.

Article 2 – Heures d'ouverture ou fermeture du guichet

Le guichet sera ouvert uniquement pendant la durée des travaux, soit du lundi 14 avril au mercredi 31 mai 2023*** inclus, le matin de 9 heures à 12 heures.

Euro Disney Associés S.A.S. se réserve le droit d'arrêter la distribution desdits Coupons à titre temporaire ou définitif pour quelque raison que ce soit, à tout moment et ce sans préavis.

Article 3 – Conditions d'utilisation des Coupons Pause Gourmande

Les Coupons Pause Gourmande donnent droit à une (1) boisson chaude ou fraîche et à une (1) collation sucrée selon les conditions telles qu'indiquées sur les Coupons Pause Gourmande (dates et lieux de validité, produits proposés). Un seul Coupon Pause Gourmande par Membre du Club et par Invité sera attribué selon les conditions de l'article 1.

Article 4 – Affichage

Le présent règlement intérieur est disponible sur le site internet institutionnel : disneylandparisnews.com/eurodisneyclub/

Article 5 – Non-respect du règlement intérieur du Salon Mickey et des règlements intérieurs (1) du site de Disneyland Paris

En cas de non-respect des dispositions du présent règlement intérieur et/ou des règlements intérieurs du site de Disneyland Paris, le Cast Member chargé de l'accueil au guichet rappellera aux Membres du Club et, le cas échéant, à leurs Invités leur obligation de se conformer à ces règlements. Il pourra, selon le cas, leur refuser l'attribution des Coupons, les mettre en demeure, oralement, de cesser immédiatement les manquements ou les troubles, et en cas de trouble particulièrement grave, appeler le Service de Sécurité du site de Disneyland® Paris.

En cas de manquement grave et/ou répété à ces règlements, le Cast Member chargé de l'accueil en informera également l'équipe Euro Disney Club et des sanctions pourront être prises et aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Euro Disney Club, et ce sans préavis.

(1) vous trouverez les règlements intérieurs du site de Disneyland Paris sur le site internet : www.disneylandparis.com

Article 6 - Modifications

Euro Disney Associés S.A.S. se réserve le droit de modifier sans préavis les dispositions du présent règlement intérieur. Toute tolérance qui pourrait, le cas échéant, être autorisée à titre exceptionnel, ne devra en aucun cas être considérée comme constituant une quelconque modification du présent règlement intérieur.

Article 7 – Contact

Pour toute question ou renseignement sur le présent règlement intérieur, veuillez contacter l'équipe Euro Disney Club :

- par téléphone au **00 800 64 74 56 30*** ou **+33 (0)1 64 74 56 30**** du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (hors jour fériés français)
- par e-mail à l'adresse **DLP.EuroDisneyClub@disney.com**
- par courrier à Euro Disney Club, Euro Disney Associés S.A.S., 1 rue de la Galmy, 77 700 Chessy (France)

(*) Numéro gratuit à partir des postes fixes et opérateurs nationaux depuis la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, uniquement. (**) Numéro non surtaxé

RCS Meaux 397 471 822 - Euro Disney Associés S.A.S., société d'exploitation de Disneyland® Paris. Licences ES n°1-1118616 à 1-1118630 et PLATESV-D-2019-000335; 2-1118631 et 3-1118632

Numéro gratuit* - free line*: 00800 64 74 56 30 | Tel. - phone: +33 (0)1 64 74 56 30 | E-Mail: DLP.EuroDisneyClub@disney.com